



Compte-rendu du conseil d'administration du jeudi 24 septembre 2020

22 membres sur 30 sont présents. Le Quorum est atteint Monsieur DOUAY, nouveau Principal du collège et Président du CA ouvre la séance à 17h20.

Monsieur DOUAY se présente aux membres du CA. Il précise que suite au départ de Mme BELLET il a été nommé Principal du collège Jean Moulin d'Albert par délégation rectorale jusqu'au 31 Aout 2021.

Arrivée de Madame DERROY et de Messieurs BEAUVARLET et CORDIER à 17h25.

Monsieur DOUAY précise que l'ensemble de l'équipe de direction a été renouvelé pour l'année scolaire à venir avec l'arrivée de :

- Monsieur Emmanuel DEHAY, directeur de SEGPA, nommé, qui succède à Mme GUERIN,
- Monsieur Maixent ANDOU, adjoint-gestionnaire contractuel qui supplée à Mme KABALIN, en arrêt maladie.

Il remercie l'ensemble des équipes pour l'accueil qui lui a été fait.

Madame Stéphanie Barbier est nommée secrétaire de Séance.

I. Adoption du CR du précédent CA.

Monsieur DOUAY demande au membre du CA l'adoption du CR du précédant CA qui a eu lieu le 1^{er} juillet 2020. Il précise qu'il a été rédigé par les professeurs.

Monsieur DAUCHET, conseiller Municipal signale qu'il y a une faute à l'orthographe de son nom. Monsieur DOUAY précise à Monsieur DAUCHET que cette erreur sera rectifiée.

22 votes pour. Le CR du précédent CA est adopté.

II. Adoption de l'ordre du jour.

Monsieur DOUAY présente l'ordre du jour et précise qu'il y a une modification (point 12) et demande aux membres du CA de se positionner pour adoption.

22 votes pour. L'ordre du jour est adopté.

III. Délégation de signature.

Monsieur DOUAY informe qu'il a délégué sa signature à Monsieur Maixent ANDOU, adjoint gestionnaire pour :

- la signature des actes de l'ordonnateur:
 - engagements à hauteur maximale de 800 euros (signature des bons de commandes).
 - mandatements.

- le fonctionnement interne de l'établissement:

- autorisation d'absence des personnels administratifs et techniques

Monsieur DOUAY rappelle que cette délégation est personnelle et n'est pas soumise au vote du CA. Il précise que cette délégation est effective jusqu'à son départ ou celui de Monsieur ANDOU et qu'elle peut-être retirée à tout moment. Il ajoute que cette délégation ne le dessaisit pas de ses compétences et responsabilités dans les domaines délégués.

IV. Modification des heures de la sonnerie

Madame Vasseur expose aux membres du CA les changements :

- Raccourcissement de la durée entre les 2 sonneries (mise en rang + début des cours) de 5 à 3 minutes.
- Début des cours l'après-midi à 13h55 permettant une récréation de 17 minutes

Monsieur DOUAY souhaite que les membres du CA se positionnent sur la nouvelle grille horaire transmise aux membres lors de l'envoi des convocations.

22 votes pour

V. Autorisations de recrutement.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'autorisation de recruter ou renouveler les contrats :

Des assistants d'éducation dans la limite de la dotation 4 ETP

22 votes pour

- Des AESH* ayant un contrat collègue dans la limite de la dotation évolutive accordée.

22 votes pour

Il précise que cette autorisation fera l'objet d'un acte qui sera remonté à l'autorité académique.

VI. Protocole sanitaire.

Monsieur DOUAY précise que le protocole sanitaire à déjà été diffusé auprès des familles mais qu'il a été modifié.

Il précise que c'est une adaptation locale du protocole nationale diffusé fin Aout.

Monsieur Le Principal ajoute que l'écriture de ce protocole est le fruit d'un travail collectif. Il en profite pour remercier M. DEHAY, Mme VASSEUR, Mme PISON, infirmière, et l'équipe EPS pour le temps qu'ils ont bien voulu donné à l'écriture de ce document.

Monsieur DOUAY précise que la mise en œuvre de ce protocole est complexe notamment au niveau du service de restauration. Il remercie le conseil départemental pour son soutien et pour la nomination temporaire d'un demi-poste au niveau de la restauration.

Monsieur DOUAY insiste sur le rôle des familles : elles ne doivent pas envoyer leurs enfants s'ils montrent des symptômes de la COVID. Il précise que le port du masque est obligatoire dans les transports scolaires et tout le long du trajet.

Monsieur DOUAY rappelle que si un cas positif se déclarait, une liste de personnes à risques serait définie en lien avec l'autorité académique et l'ARS. Il précise qu'un plan de continuité pédagogique serait proposé aux élèves dits « à risque » qui resteraient à domicile et qu'un plan de continuité a été préparé avec les équipes.

Monsieur DOUAY précise que l'ensemble de la communauté serait informé si un cas positif se déclarerait et que l'objectif de tous est de mettre en place un plan d'actions qui permettrait de limiter les risques sanitaires, économiques, sociales et les risques de décrochage scolaire. Il ajoute par ailleurs que les équipes sont inquiètes de voir des élèves connus comme absentéistes ne pas se présenter au collège pour des raisons liées à la crise sanitaire actuelle. Ces élèves qui semblent montrer des symptômes mais qui ne se font pas tester ne peuvent se présenter au collège pendant 7 jours.

Il demande aux membres du CA de se positionner sur le protocole sanitaire présenté.

22 votes POUR.

VII. Protocole de remplacement.

Monsieur DOUAY présente une proposition de protocole pour la mise en œuvre des remplacements de courte durée des personnels enseignants.

Il demande aux membres du CA de se positionner sur cette proposition.

22 votes POUR.

VIII. Répartition des IMP

Monsieur le Principal demande aux membres du CA de se positionner sur la répartition des IMP suivantes :

- Coordination EPS : 0.5IMP attribuée à Monsieur WACQUET / 0.5 IMP attribuée à Monsieur CORDIER
- Cabinet Histoire/Géographie : 0.5 IMP à Madame CROCHET
- Technologie : 1 IMP à Monsieur REMY
- Devoir faits : 0.5 IMP à Madame VASSEUR
- Référent culturel : 0.5 IMP à Madame VILLETARD
- Référent numérique : 1 IMP à Monsieur HUBERT

Monsieur DOUAY précise que l'attribution de ces IMP est une compétence facultative du CA qui se positionne pour avis

22 votes POUR

IX. PAC80

Monsieur DOUAY rappelle que le collège est inscrit au dispositif PAC 80.

Il précise que le PAC collégiens 80 permet la mise en place de parcours artistiques et culturels pour les collégiens samariens.

9 dossiers de niveau 1 (les Rendez-vous culturel) ont été remontés pour instruction auprès du conseil départemental.

Monsieur DOUAY précise que « Les RDV culturels » reposent sur le principe d'une sensibilisation de tous les élèves à l'art et la culture (rencontre avec un artiste, une œuvre, un lieu, un métier). Il ajoute par ailleurs qu'il est important de soutenir la vie culturelle locale dans ce contexte de crise sanitaire.

La réponse de la commission sera connue mi-octobre.

Monsieur DOUAY informe que la subvention obtenue par le collège pour les projets de niveau 1 est de 6405 € pour 366 élèves (15*366+2.5*366 pour le déplacement) sachant que le collège paie 10% de cette somme et paie également la différence si les projets retenus dépassent le montant de 6405€

Le département subventionne ainsi les projets déposés, sous réserve de validation à hauteur de 5764.50 euros.

Monsieur DOUAY souhaite recueillir l'accord de principe des membres du CA sur la signature de la convention à venir. Accord de principe accordé par les membres du CA.

X. Contrat et convention

Monsieur DOUAY donne la parole à Monsieur ANDOU pour la présentation des contrats et des conventions à signer

1. la maintenance du défibrillateur par la société SHILLER.

Le renouvellement de contrat d'entretien pour la période du 13/07/2020 au 12/07/2021

22 votes pour

2. Une convention partenariale avec l'association Yves Lefebvre
Permettant à l'AYLF d'intervenir en classe en tant que partenaire spécialisé autour de thème à définir (harcèlement en milieu scolaire, égalité filles-garçons, addictions, protection de l'enfance)

Participer aux commissions éducatives et assurer la mise en place de mesure de responsabilisation (MRE) en dehors de l'établissement.

La mesure de responsabilisation :

- Est une sanction disciplinaire.
- C'est une alternative à l'exclusion temporaire ou définitive
- Elle permet à l'élève de témoigner de sa volonté de conduire une réflexion sur la portée de son acte à l'égard des victimes et de la communauté éducative en participant à des travaux d'intérêts généraux.

22 votes pour

XI. Remboursement des frais de caution pour le prêt de badge intratone.

Monsieur DOUAY souhaite revenir sur l'acte 29 de l'année scolaire 2018-2019 qui consistait à demander une caution contre le prêt de badge intratone permettant l'accès aux véhicules des personnels à l'établissement.

Les personnels concernés seront ainsi remboursés et devront remettre un RIB au gestionnaire.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur sa proposition

22 votes POUR

XII. Remboursement des cautions casiers

Au même titre que le remboursement des badges et intratone des personnels, Monsieur DOUAY souhaite rembourser les familles qui ont versé des chèques de caution pour le casier de leur enfant. Monsieur DOUAY tient à préciser que les remboursements se feront progressivement au cours de l'année scolaire.

22 votes POUR

XIII. DMB*

Deux DBM de niveau 2 à présenter au CA pour information. Elles n'ont pas d'impacts sur l'équilibre financier de l'établissement. Ce sont des mouvements au sein d'un même service (AP et SRH).

XIV Bilan FSE

Madame COELHO présente le bilan 2019/2020 du FSE. Le nombre d'adhérent pour l'année scolaire 2019/2020 était de 294. Cette année le bilan est fortement excédentaire et cela est dû au COVID car les séjours pédagogiques qui devaient être financés par le FSE ont été annulés. Aussi le résultat de l'année 2019/2020 s'élève à 4 712,50 €.

XV Bilan Association Sportive de collège

Monsieur CORDIER présente le bilan de l'association sportive du collège.

Le budget de l'AS est équilibré. Pour l'affiliation UNSS le total versé par les familles s'élève à 1 200€. Pour la rentrée 2020, la licence est de 20 € par élève.

Au niveau des compétitions de l'année dernière nous avons de bonne chance d'avoir de très bons résultats mais la mise en confinement à la mi- mars a mis fin à toutes nos qualifications. Aujourd'hui nous n'avons aucune information sur les compétitions UNSS. Nous sommes en contact avec les collègues EPS du collège Pierre et Marie Curie afin d'essayer d'organiser des petites compétitions sur ALBERT.

La vente des petits pains au chocolat pour financer le séjour APPN a bien marché. Malheureusement le séjour a été annulé. Le budget final de l'AS est de 600 €.

XVI Bilan OCCE

Madame DEBART présente le bilan 2019/2020 de l'OCCE* dont elle est la présidente depuis le départ à la retraite de Madame CALLENS.

L'OCCE participe à l'achat de produits pour le Marché de Noël. Des actions avaient également été menées notamment pour financer le séjour en Normandie qui a dû être annulé pour cause de COVID.

Aussi au 31/07/2020 le bilan de l'OCCE est de 3 034,57 €.

XVII Questions diverses

Monsieur DOUAY donne la parole aux représentants des parents d'élèves.

- Question 1 : Les casiers détériorés seront-ils réparés ?
Madame VASSEUR confirme qu'il y a effectivement un souci avec la fermeture des casiers et que les assistants d'éducatifs tentent de trouver des solutions au cas par cas. Monsieur LOURDAUX propose d'effectuer d'éventuelles réparations. Un achat de casiers est à envisager. Madame MERLEY signifie que la FCPE pourrait contribuer à cet achat. Madame COELHO ajoute que le FSE pourrait faire de même.
- Question 2 : Le CROSS du collège est-il maintenu ?
Monsieur DOUAY répond que le CROSS n'aura pas lieu en octobre. Il ajoute que c'est une décision concertée avec l'équipe d'EPS. L'objectif est de reporter cet événement au printemps 2021.
- Question 3 : Est-il prévu qu'une formation auprès des élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} est lieu au sujet de la composition des cartables ?
Monsieur DOUAY répond qu'un document appelé « mon emploi du temps et mon sac » a été rédigé par Mesdames PISON et VASSEUR. Ce document doit être présenté aux élèves par les PP de 6^{ème}. Il ajoute qu'une réunion est prévue pour engager l'établissement dans l'achat de manuels numériques afin d'alléger les cartables.
- Question 4 : Les voyages sont-ils maintenus ?
Monsieur DOUAY répond que les voyages prévus par l'établissement ont été annulés. Seuls les sorties dans le cadre du PAC 80 (dans le département) sont maintenues.
- Question 5 : Des champignons apparaissent en salle 12. Des travaux vont-ils être réalisés ?
Monsieur DOUAY répond qu'il n'avait pas connaissance de cette information et que des travaux auront lieu dans les meilleurs délais.
- Question 6 : Des bousculades ont lieu à la sortie du collège. Serait-il possible de mettre en place un système de couloir ?
Madame VASSEUR explique que les premières semaines sont compliquées en raison du fait que les régimes de sortie ne soient pas encore totalement déterminés. Monsieur DOUAY ajoute qu'il n'est pas favorable à un système de couloir qui engendrera des retards au niveau des bus. Madame VASSEUR propose de regarder s'il est possible d'ouvrir la petite grille annexe pour faire sortir les externes et améliorer les flux d'élèves.
- Question 7 : Serait-il possible de faire un rappel à tous les parents concernant l'obligation de porter un masque et sa ceinture de sécurité dans les transports scolaires ? Serait-il également possible de leur rappeler l'interdiction de stationner au niveau des passages piétons et des couloirs de circulation piétonne ?
Monsieur DOUAY répond qu'un rappel sur l'ENT a été fait au sujet du port du masque et de la ceinture de sécurité.
Concernant le non-respect des règles de stationnement Monsieur DOUAY répond qu'il rencontrera prochainement le commandant GRAVELINES et qu'il abordera avec lui ce problème qu'il sait récurrent.

- Question 8 : Les élèves de 3^{ème} vont être en difficulté pour trouver des stages dans le contexte sanitaire actuel. Ces stages sont-ils maintenus ?

Mesdames COELHO et DEROY informe que la recherche de stage a commencé et des conventions ont d'ores et déjà été signées. Monsieur DOUAY ajoute s'être accordé avec le Principal du collège de Pierre et Marie Curie afin que des dates ne se chevauchent pas.

XVIII. Informations diverses

Dotation supplémentaire de 5HSA

Protocole de continuité pédagogique

Epreuve orale du DNB

9 Clubs vont être proposés aux élèves

L'ordre du jour étant achevé, Monsieur DOUAY lève la séance du Conseil d'Administration à 19h30.

*AESH : Accompagnement d'élèves en situation de handicap

*DBM : Décision budgétaire modificative

*OCCE : Office centrale de la coopération à l'école

